

## Brevets—Loi

Monsieur le Président, j'aurais préféré que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) se comporte mieux et soit au-dessus du débat entre la Chambre des communes et le Sénat. Je pense que les amendements que les sénateurs nous ont apportés, même si je suis en complet désaccord sur le fait que le Sénat bloquerait le projet de loi en tout temps, je pense qu'on doit les féliciter pour la conscience et le travail qu'ils ont fait. Je pense que les amendements qu'ils ont demandés au gouvernement conservateur, aux députés conservateurs... pour quelle raison? Tout le monde dit: On veut protéger les consommateurs. Écrivez-le dans la loi pour qu'on soit certain que les consommateurs soient protégés et que les multinationales n'abusent pas. Pour quelle raison ces gens-là auront-ils à répondre dans chacune de leurs circonscriptions, pour quelle raison n'ont-ils pas voulu proposer un tel amendement au projet de loi?

Ensuite, et c'est ce qu'on dit nous du parti libéral, ce n'est pas ce que le NPD dit: On veut s'assurer qu'il y ait des emplois dans la région de Montréal, des emplois dans d'autres régions. On veut absolument et c'est ce que les sénateurs demandent: Écrivez-le, garantisiez-le dans le projet de loi.

Monsieur le Président, tous les députés conservateurs, y compris ceux du Québec et à l'extérieur, surtout du Québec, seront obligés de répondre. Pour quelles raisons vous n'avez pas voulu le garantir dans le projet de loi, pourquoi ne pas l'avoir écrit dans le projet de loi? Si je regarde son attitude au niveau du dépôt des amendements strictement en anglais hier, cela ne me surprend pas que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) se foute éperdument de protéger les consommateurs du Québec.

Finalement, j'ose espérer—c'est ma position, monsieur le Président—que le projet de loi retourne au Sénat. Le gouvernement a voulu s'enfermer, le gouvernement a voulu s'entêter à maintenir sa position. J'ose espérer que les sénateurs le laisseront passer tel que la Chambre l'aura décidé malgré que je vais voter contre le projet de loi C-22, malgré que mon parti s'oppose à un tel projet de loi.

Pour la question de la démocratie, à mon avis, il est important que la Chambre ait toujours la primauté sur les non-élus et, monsieur le Président, j'ose espérer que dans deux ans, trois ans, si jamais on s'aperçoit que les consommateurs sont obligés de payer des frais énormes—cette erreur—les frais, les conséquences, on pourra blâmer à ce moment-là le gouvernement et le Sénat d'avoir travaillé plutôt par entêtement que pour en arriver à une façon vraiment efficace pour protéger les consommateurs et les emplois.

**Mme Bertrand:** Monsieur le Président, habituellement quand j'entends le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), on l'écoute parce qu'on sait qu'il a son franc-parler. Mais ce soir je pense que je ne l'ai jamais vu autant patiner. Il est vrai que la période de la saison du hockey est commencée, et ce soir il a fait sa marque.

Je pense que son discours était en trois volets. Il a terminé en accusant le Nouveau parti démocratique d'à peu près tous les maux. Ce qui me surprend c'est que plus souvent qu'autrement le parti libéral vote avec le Nouveau parti démocratique en cette Chambre.

Deuxièmement, il a blâmé le Sénat de sa position. Ce qui me surprend encore, c'est d'avoir lu dans les journaux de la

semaine dernière, en grandes manchettes, le lieutenant du parti libéral au Québec affirmer que tout le caucus libéral fédéral était derrière le Sénat. Ça a fait les manchettes, je n'en croyais pas mes yeux. Ce soir, peut-être parce qu'il est franc, quand même je ne comprends pas, j'appelle cela du patinage.

Finalement, et je voudrais lui poser une question, lui, un Québécois, lui qui sait que le Québec profiterait presque à 45 p. 100 des retombées de ce projet de loi, par des investissements, par des créations d'emplois, pour nos jeunes surtout, pourquoi lui qui sait qu'à l'Assemblée nationale, à deux occasions, tous les partis au Québec, unanimement ont demandé la présentation de ce projet de loi, la Fédération de l'âge d'or, je n'ai entendu personne au Québec être contre ce projet de loi, même les citoyens moyens de la rue, devant un projet aussi technique, aussi complexe et quand même difficile à comprendre, nous en parlent tous les jours. Qu'est-ce qui se passe à Ottawa? Pourquoi le Sénat bloque-t-il ce projet de loi? Alors lui, un Québécois, qui sait qu'au Québec—je parle de cette province parce que je la connais mieux que les autres—à peu près toute la population désire ardemment que ce projet de loi soit accepté, comment peut-il expliquer que, lui, il va voter contre?

**M. Malépart:** Monsieur le Président, c'est tout simplement parce que la députée qui vient de parler et moi-même ne côtoyons pas les mêmes groupes d'individus, les mêmes catégories d'individus, et on se rappelle que la députée qui vient de parler concernant le dossier des pensions de sécurité de la vieillesse avait déclaré qu'un gouvernement n'était pas obligé de respecter ses promesses, qu'il pouvait trahir qui que ce soit.

Tantôt, au début, elle commence sa question, à savoir, j'étais franc, je patine, et vu que je suis contre le Sénat libéral, elle dit: je suis franc... Je vais vous classer cela pour mettre de l'ordre un peu, ma chère madame. Dans un premier temps, on peut être pour ou contre un projet de loi même si les Québécois sont pour. Les Québécois ne veulent pas que l'argent s'en aille aux multinationales, ils veulent un minimum de protection. Deuxièmement, j'ai le droit d'être contre le projet de loi, même contre le comportement du Sénat parce que ce sont des gens non élus. Je pense que c'est mon privilège. Si mon lieutenant du caucus a voulu dire cet aspect-là, c'est à lui de répondre à la question, je vous le dis, je l'ai déjà dit antérieurement, j'ai une motion inscrite au *Feuilleton* demandant de limiter le pouvoir du Sénat... alors peut-être que c'est vous qui n'avez pas suivi la politique.

Même quand vous dites... j'ai mentionné qu'il y avait des gens pour au Québec. Par contre, pour être honnête justement, et c'est ce qui est important ici, l'honnêteté intellectuelle, vous avez la FADOQ qui est pour, mais vous avez l'AQDR qui est contre. Parce qu'il ne faut pas faire accroire aux gens, et là je tomberais dans le panneau du style du député de Nickel Belt, il ne faut pas faire accroire que tous les gens au Québec sont pour. C'est pas parce que le chef du PQ, le chef du parti libéral sont pour que tous les autres sont nécessairement pour.

Dans la vie et ici aussi à la Chambre, et c'est peut-être cela qui augmenterait la qualité de la Chambre, la très grande majorité des gens au Québec sont pour une protection, les gens ne font pas la distinction, ce n'est pas la masse de la population, entre sept ans et dix ans. Ils sont pour une protection pour la création d'emplois, mais ils sont surtout pour aussi s'assurer